

Compte-rendu conseil municipal du 7 décembre 2020

Présents: Mr BOUTHEMY maire, Vincent MOTTARD, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Yvonne GEORGEAULT, Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Gwénaél TANGUY, Lizzy GUILLEUX

Absents excusés : Aurélie CATALDI, Franck MOREL, Joël BARBOT, Céline DENIS

Secrétaire de séance : Véronique PELEY

- **Remise des loyers des 2 commerçants durant la période de confinement :**

Mr le maire propose de continuer le dégrèvement du loyer pour une période de 1 mois pour le salon de coiffure et le dégrèvement durant la période de confinement pour le bar / épicerie.

Le conseil municipal adopte la décision à l'unanimité.

Travaux de régie des agents :

Mr le maire propose le passage en régie des travaux suivants :

- Travaux du parking du centre culturel et créations d'espaces verts
- Buts de foot

Ils ne seront donc pas comptabilisés sur le budget fonctionnement.

Après délibération, le conseil adopte le passage en régie à l'unanimité.

Location du logement : 14 place de l'Église au-dessus du bar épicerie :

2 candidatures sont retenues :

Mr le maire propose une délibération du conseil sur les 2 propositions

Le conseil municipal attribue la location du logement à l'une des 2 propositions.

Suppression du budget CCAS et intégration dans le budget général :

Mr le maire propose de supprimer le budget CCAS afin de l'intégrer dans le budget principal.

Pour information, le CCAS comprend 9 membres (dans le conseil municipal et hors conseil municipal) et devient une commission.

Le CCAS devra se réunir pour validation de cette proposition

Mr le maire propose une délibération pour la suppression du budget CCAS et la modification du budget général : *Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.*

Vente de la parcelle ZD187 :

Initialement la vente s'adressait à deux riverains, mais un riverain s'est désisté. Il y a donc une modification de la délibération. Mr le maire propose donc une délibération pour la vente à une seule personne. (chemin de 180m² / prix : 1,50 euros), sans frais de bornage. Les acheteurs prennent à charge les frais notariés.

Délibération : Le conseil approuve à l'unanimité la nouvelle délibération.

Réalisation du marché maîtrise d'œuvre : rénovation des bâtiments

Des rénovations ont été effectuées dans différents lieux :

- local intergénérationnel / bibliothèque / logement au-dessus du salon de coiffure

L'architecte n'a pas suivi la fin du dossier.

Mr le maire propose une délibération pour perte du marché pour cause de défaillance et ne pas régler la somme restante.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération.

Modification des statuts de SDE (Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public, gère la modernisation du réseau électrique)

Changement du projet de statut (pour approvisionnement gaz électricité)

Mr le maire propose une délibération pour ce changement de statut.

Le conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité.

Pour information, un projet est en cours sur Cornillé sur l'ancienne décharge : installation de centrales de panneaux voltaïques.

Dossier Vitré communauté

- **Avenant 4**

Concernant le service ADS (Autorisation droit du sol : permis de construire), une convention a été signée, un renouvellement est nécessaire car elle est arrivée à échéance.

Objet de la convention : certificat d'urbanisme, travaux, proposition d'avis.

- **Avenant 5** : Validation des tarifs décidés par bureau Vitré communauté (200 euros par prestation)

Ces prestations seront décomptées sur la dotation de la commune de Cornillé.

Mr le maire propose de valider la prolongation du service commun ADS jusqu'au 31 décembre 2021 et de valider le tarif des prestations.

Le conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité.

- **Prestation informatique** a été demandé en place pour gérer internet, ligne téléphonique, matériel informatique : Le Coût liés aux frais de fonctionnement de la partie informatique et téléphonie ainsi été diminué pour la commune de Cornillé.
- **Avenant** : Gestion des eaux usées et eaux pluviales urbaine de Vitré communauté : Mr le maire demande une délibération pour le prolongement de la délégation de gestion.

Le conseil Municipal approuve la délibération à l'unanimité.

Nomination d'un délégué au syndicat bassin versant de la Seiche et de la Vilaine. Mr le maire propose la nomination de Vincent GUILLEUX.

Le conseil municipal approuve la nomination de Mr GUILLEUX à l'unanimité.

Information diverses :

- **RIPAME** : Une information est donnée sur la réunion du mois de décembre :
 - De nouveaux contrats et un nouveau projet seront à élaborer courant 2021. Attente d'informations complémentaires.
 - La commune de Pocé les Bois a demandé son intégration dans le RIPAME, le conseil municipal est favorable à cette intégration.
 - Un constat est fait. Plus que 2 assistantes maternelles sur Cornillé. Une réflexion sur ce sujet sera menée par le conseil municipal.
- **Théâtre au village** : reconduction de l'opération sous la forme d'une balade contée. L'itinéraire et les lieux de rencontre seront à définir.
- **Point sanitaire** : pas de réunion publique d'ici fin janvier.
- **Bulletin municipal** : Compte-tenu de la crise sanitaire, le bulletin municipal sera distribué sur le mois de janvier. Les vœux du maire se feront sous forme vidéo.

Fin de séance